COUR SUPÉRIEURE

(Action collective)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

N°: 500-06-000913-182

DATE: 3 septembre 2021

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE PIERRE-C. GAGNON, J.C.S.

RICKY TENZER

Demandeur

C.

HUAWEI TECHNOLOGIES CANADA CO., LTD

Défenderesse

et

GOOGLE LLC

et

GOOGLE CANADA CORPORATION

Défenderesses en garantie

JUGEMENT CONCERNANT LES AVIS AUX MEMBRES EN VUE DE L'AUDIENCE DE LA DEMANDE D'APPROUVER UNE ENTENTE DE RÈGLEMENT

- [1] Les avocats du demandeur Ricky Tenzer présentent leur Demande d'approbation d'un avis aux membres.
- [2] Il s'agit de planifier l'audience à tenir en vue de débattre de l'approbation d'une Entente de règlement (bilingue) signée les 25 et 27 août 2021.

500-06-000913-182 PAGE : 2

[3] Les parties joignent en Annexe B un Protocole de réclamation (non daté) qui propose le texte d'avis (bilingues) aux membres en vue de telle audience.

- [4] Le Tribunal remanie le texte des avis pour préciser que les membres pourront venir physiquement en salle d'audience le 28 octobre 2021 ou, s'ils le préfèrent, assister virtuellement grâce à un lien Teams identifié à l'avance.
- [5] L'audience en question est convoquée le <u>28 octobre 2021, à 9 h 30, en salle</u> 17.09 du Palais de justice de Montréal.
- [6] Un membre désirant contester la teneur de l'Entente de règlement devra donc le faire au plus tard le **21 octobre 2021**.
- [7] Toutes les formalités de l'Avis de pré-approbation devront être complétées au plus tard le <u>24 septembre 2021</u>.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL:

- [8] **APPROUVE** les versions française et anglaise de l'Avis de pré-approbation telles qu'énoncées en Annexe du présent jugement;
- [9] **ORDONNE** que la diffusion de tel Avis soit conforme à la clause 21 de l'Entente de règlement;
- [10] **ORDONNE** que les versions française et anglaise de l'Entente de règlement soient publiées sans délai au Registre des actions collectives, à l'endroit approprié du site internet du cabinet Trudel Johnston & Lespérance ainsi que de son site Facebook, au moins jusqu'au 28 octobre 2021;
- [11] SANS FRAIS de justice.

PIERRE-C. GAGNON, j.c.s.

Annexe : Avis de pré-approbation

Me Anne-Julie Asselin Me Mathieu Charest-Beaudry TRUDEL, JOHNSTON & LESPÉRANCE Avocats pour le demandeur 500-06-000913-182 PAGE : 3

Me Elisabeth Neelin Me Vincent De l'Étoile LANGLOIS Avocats pour la défenderesse Huawei Technologies

Me Nick Rodrigo Me Faiz Lalani DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG Avocats pour les défenderesses en garantie Google LLC et Google Canada Corporation